

LE MAGAZ'YV

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°34

NUMÉRO SPÉCIAL

RÉTROSPECTIVE

p. 5-33

ÉCONOMIE

Aides à l'immobilier
d'entreprise ; témoignage

p. 7 à 11

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique

p. 14 à 17

DÉCHETS MÉNAGERS

À quoi sert votre REOM ?
Calendrier de collecte
2019 ; sondage

p. 18 - 22

CULTURE

Programmation
Médiathèque et
Conservatoire

p. 23 à 31

YV
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**YVETOT
NORMANDIE**



ÉDITO



Gérard CHARASSIER
Président



Pour répondre aux manifestations qui depuis trois mois constituent l'essentiel de l'actualité politique de notre pays, le Président de la République a proposé la tenue d'un grand débat qui permet aujourd'hui à tous de s'exprimer sur tous les sujets.

Édito

Parmi ces sujets est parfois débattue l'organisation administrative de la France, et alors souvent mis en cause le nombre trop élevé de ces strates: Europe, État, Région, Département, Intercommunalité, Communes. J'ai souhaité que notre intercommunalité contribue à la qualité et à la sincérité de ces débats, en vous proposant dans ce numéro spécial une rétrospective de ce que nous avons réalisé au cours de ce mandat qui a commencé en avril 2014 et qui s'achève en mars 2020.

Je tiens d'abord à préciser que le bilan présenté dans cette rétrospective est le fruit d'un travail collectif qui a su, d'une part, dépasser la traditionnelle et inutile opposition ville-centre contre villages, et d'autre part associer des élus ayant des sensibilités politiques différentes.

Ce constat n'a rien de surprenant en réalité, car, comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on travaille sur le développement économique et touristique, sur l'environnement, sur la gestion déchets ménagers,

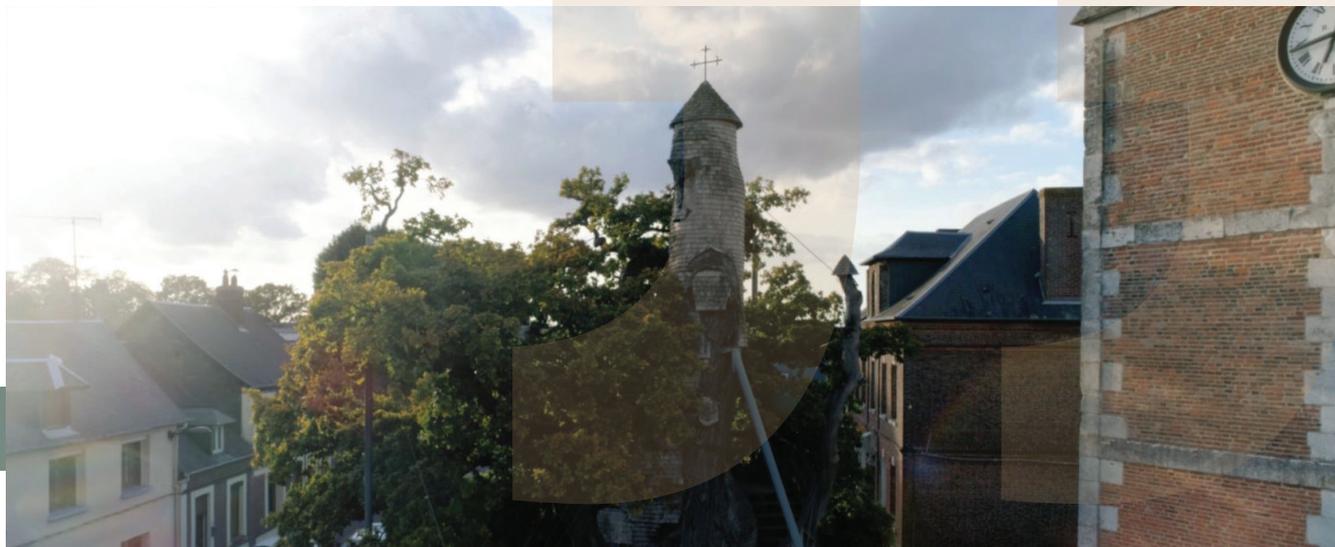
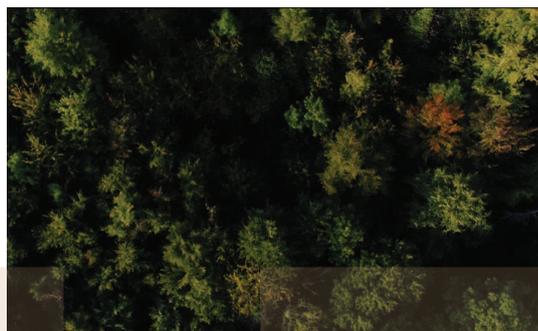
Communauté de Communes Yvetot Normandie
4 rue de la Brême - 76190 Yvetot
accueil@yvetot-normandie.fr
t. 02 35 56 14 14 | site: www.yvetot-normandie.fr
Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)
Rédacteur en chef: Joël LEFEBVRE
Conception - rédaction : Gabriel DEVAUX - Services de YN
Crédits photos : service communication CCYN, communes de la CCYN | Impression : Groupe Corlet Roto | Dépôt légal à la parution | N°ISSN 1761-9742 | Tirage : 14 000 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association)
19b rue des Chouquettes 76190 Yvetot

sur l'aménagement du territoire avec l'élaboration du PLUI, sur l'accès de tous nos concitoyens à la culture et au sport à travers la gestion des équipements culturels et sportifs aussi structurants que sont la Médiathèque, le Conservatoire, et le centre aquatique ?

Dans tous ces domaines, notre intercommunalité agit à court, moyen et long terme auprès de nos concitoyens et au bénéfice des communes ; elle utilise tous les moyens dont elle dispose, prend toutes les initiatives nécessaires en interne et auprès de nombreux partenaires pour favoriser le développement de notre beau territoire, et pour améliorer sans cesse la qualité de vie de ses habitants.

En cinq ans, notre Communauté de Communes a pris une nouvelle dimension. Son changement d'identité, incluant une refonte de dénomination et de logo, illustre cette évolution rapide, réalisée sans augmentation de la pression fiscale. Nos taux de « fiscalité ménages » restent inchangés depuis 2006, ce qui ne nous a pas empêchés de développer de nouvelles actions dans toutes nos compétences, comme vous pouvez le constater dans cette rétrospective, et de disposer d'une situation budgétaire saine comme l'a indiqué la Chambre Régionale des Comptes lors de son dernier contrôle. En 2019, nous poursuivrons les indispensables efforts de gestion qui constituent notre quotidien, et qui nous ont permis de disposer pour les années à venir d'une réelle capacité d'investissement. Notre capacité à agir est au service des habitants, volonté que nous partageons avec les différents acteurs du territoire, qu'ils soient élus communaux, élus intercommunaux, entrepreneurs ou citoyen, afin de concrétiser les projets qui nous animent tous. Il s'agit bien là d'une ambition collective au service d'un territoire qui ne demande qu'à grandir.

Bonne lecture.
Bien cordialement.



2-3

ÉDITO

4

SOMMAIRE

5

UNE INTERCO, C'EST QUOI ?

- Définition
- Périmètre d'intervention
- Votre "com com"

6

BILAN INSTITUTIONS

7-11

ÉCONOMIE

- Actualité
- Rétrospective

12

TOURISME

14-17

ENVIRONNEMENT

- Actualité
- Rétrospective

18-22

DÉCHETS MÉNAGERS

- Actualité
- Rétrospective

23-31

CULTURE

- Conservatoire
- Médiathèque
- Centre aquatique
- Événementiel

32

URBANISME

33

FINANCES

34-35

AGENDA DES COMMUNES

36

RETOUR EN IMAGES

NUMÉRO SPÉCIAL

5-33

RÉTROSPECTIVE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE :

Extension de périmètre, changement d'identité graphique, ... La Communauté de Communes avance au rythme de l'actualité.

Petit retour en arrière sur les compétences, les principaux chiffres qui marquent l'évolution de votre collectivité et de notre territoire.



p6. Une structure en développement

L'aménagement de la Communauté de Communes au 4 rue de la Brème à Yvetot s'est déroulé en 2014. Depuis, l'institution a continué son développement.

Et retrouvez l'ensemble de l'actualité de votre Communauté de Communes sur le nouveau site internet :

www.yvetot-normandie.fr

Une intercommunalité, c'est quoi ?

Pour équiper le territoire, partager des compétences et gagner en efficacité tout en réalisant des économies, les communes se sont regroupées au sein d'intercommunalités, qui sont, juridiquement, des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

S'appuyant sur les mécanismes de coopération et de solidarité, l'intercommunalité s'inscrit dans une démarche de complémentarité aux actions des communes. Ce sont les communes qui décident collectivement de déléguer

certaines de leurs compétences à l'échelon intercommunal ou des lois qui imposent le transfert d'autres compétences.

Les actions menées par les intercommunalités sont, entre autres: le développement économique, l'aménagement du territoire, les grands équipements sportifs et culturels, la gestion des déchets...

Les élus qui siègent au sein de l'intercommunalité sont issus des conseils municipaux des communes membres.

QUELLE EST SA PLACE DANS LE PAYSAGE ADMINISTRATIF FRANÇAIS AU NIVEAU LOCAL ?



Et Yvetot Normandie ?

Yvetot Normandie est une communauté de communes. Il s'agit du premier niveau d'intercommunalité. Les différents niveaux d'intercommunalité sont :

1. communauté de communes
2. communauté d'agglomération
3. communauté urbaine et métropole.



Intercommunalité

Aménagement du territoire, développement économique, traitement des déchets, équipements sportifs et culturels

> DE 2014 À FIN 2016 : 14 COMMUNES - 22 669 HABITANTS - 37 ÉLUS

- > En 2014, travaux (environ 1 200 000 €) et emménagement au 4 Rue de la Brême, nouveau siège de la Communauté de Communes.
- > 2014, élection du Président et mise en place du nouveau Conseil Communautaire.
- > Mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique au 1er janvier 2015 : la CCYN change de régime fiscal. Elle se substitue aux communes dans la perception des nouveaux impôts économiques. Cela est transparent pour les entreprises mais permet à l'intercommunalité de se donner les moyens pour investir pour le territoire.



> 2017 : 20 COMMUNES - 27 778 HABITANTS* - 49 ÉLUS

- > Extension du territoire avec l'arrivée de 6 nouvelles communes.
- > Prise de nouvelles compétences :
 - Protection et mise en valeur de l'environnement
 - Action sociale
 - Création et Gestion d'une MSAP
 - Politique du commerce
 - Aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- > La communauté de communes engage une réflexion sur une nouvelle dénomination afin d'accompagner son évolution.



> 2018

- > Prise de nouvelles compétences :
 - GEMAPI et « hors GEMAPI »
 - Eau et assainissement
- > Les services informatiques de la CCYN, du CCAS et de la ville d'Yvetot ont mis en place une solution globale de dématérialisation des assemblées (toutes les réunions sont dématérialisées sur tablettes).
- > La dénomination de l'intercommunalité évolue et devient "Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE". La charte graphique en découlant est mise en place petit à petit jusqu'à l'arrêté officiel de Madame La Préfète pris au 1er janvier 2019.

> 2019 : 19 COMMUNES

- > Fusion des communes d'Autretot et Veauville-les-Baons pour former la commune nouvelle Les Hauts de Caux.

* Population municipale totale - base INSEE 2016.

Actu

La Communauté de Communes vient de participer à hauteur de 30 000€ à l'aménagement de sécurisation du carrefour situé entre la RD 926 et la rue du Ferronnier à Eretteville-les-Baons.

La CCYN prévoit d'aménager à cet emplacement une zone d'activité à destination industrielle. Les entreprises intéressées peuvent se rapprocher de la CCYN aux coordonnées suivantes :

Sonia HACHARD

Responsable Développement Économique et Touristique

t. 02 35 56 34 51

sonia.hachard@yvetot-normandie.fr

4 rue de la Brême

CS 60115

76193 YVETOT Cedex

Surface de la future
zone égale environ à

8 ha



Inauguration du carrefour à Eretteville-les-Baons - janvier 2019

FOCUS SUR...

Le FISAC

Vous êtes commerçant ou artisan sur Yvetot. Vous envisagez de faire des travaux de rénovation de vitrine, de sécurité ou rendre votre commerce accessible ?

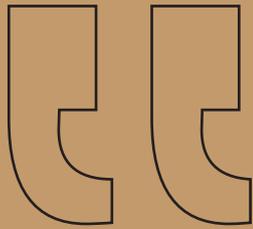
> Pensez à l'opération FISAC mise en place par la ville d'Yvetot en partenariat avec l'État, la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime, l'Union Commerciale d'Yvetot et de ses environs, et la Communauté de Communes Yvetot Normandie.

Des subventions de 30% ou 40% peuvent vous être attribuées sur dépôt de dossier, avant mi-septembre, auprès de la CCI (Isabelle BLONDEL - Isabelle.BLONDEL@normandie.cci.fr) ou de la CMA (Catherine CAPRON - catherine.capron@cma76.fr).
Fin de l'opération FISAC le 28 novembre 2019.

Pour tout renseignement :

Audrey DAUBEUF
Animatrice FISAC à la mairie d'Yvetot
audrey.daubeuf@yvetot.fr
02 32 70 44 70

Tag Plastique



Entretien avec Pierre COULON, gérant de la société Tag Plastique, en cours d'implantation sur la zone d'activité de Valliquerville.



> Pouvez-vous présenter votre entreprise, son domaine d'activité, ses clients, le nombre de salariés ?

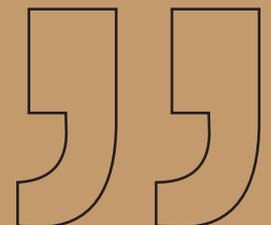
TAG Plastique est une PME spécialisée dans l'injection plastique. Nos clients sont des industriels d'univers variés (Automobile, parfumerie, cosmétiques, fabricant de vélo, d'aspirateur...). Pour accompagner notre développement, il était nécessaire d'intégrer de nouveaux locaux. Cette étape importante a eu lieu en fin d'année 2018. L'entreprise compte maintenant 6 employés dont 3 nous ont rejoint récemment et sont originaires d'Yvetot et sa région.

> Pourquoi avoir choisi Yvetot pour votre implantation, et quels avantages y trouvez-vous ?

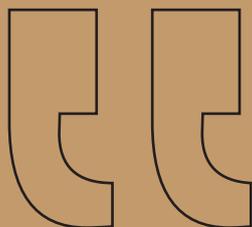
L'entreprise était située depuis sa création à Gaillefontaine (76). La montée en gamme de nos locaux était une étape nécessaire à notre développement. Notre choix s'est rapidement porté sur Yvetot et son agglomération pour plusieurs raisons : sa situation géographique (proximité avec les grands axes routiers), son offre de terrains viabilisés pour les entreprises, le dynamisme de la communauté de commune avec de nombreuses entreprises récentes.

> Vous avez bénéficié d'une aide à l'immobilier d'entreprise et d'un accompagnement par Initiative Rouen lors de la reprise de l'entreprise, en quoi cela vous a-t-il aidé ? qu'avez-vous pu faire avec cette aide que vous n'auriez pu faire sans ?

Il y a 2 ans, le réseau Initiative a cru en mon projet et a accepté de me soutenir. Les conseils et l'aide financière m'ont permis d'aborder cette reprise avec plus de sérénité. Plus tard, mon tuteur au sein du réseau m'a accompagné pour mener à bien mon projet de construction de nouveaux locaux. Cette dernière étape n'aurait pas pu se concrétiser sans le soutien du département et de la CCYN à travers l'aide à l'immobilier. Celle-ci m'a permis de trouver un équilibre entre le coût de construction d'un bâtiment en parfaite adéquation avec notre activité et notre capacité d'investissement.



Un axe prioritaire.



Jacques CAHARD,
Vice-président
chargé du
Développement
économique.



" Les différentes rencontres avec les chefs d'entreprise et la mise en place de l'aide à l'immobilier nous prouvent le dynamisme du territoire. L'accueil de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est un atout notable. Nous y avons pour preuve une attractivité forte d'où une pression foncière importante de nos zones d'activités et commerciales. "

> UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

La Communauté de Communes assure la cohérence globale du développement économique sur son territoire. Elle accompagne les activités économiques existantes et incite à l'installation de nouvelles entreprises.

La CCYN a mis en place une véritable Stratégie Économique notamment en soutenant et en accompagnant tout le parcours de vie des entreprises, à travers différentes actions complémentaires. Pour mettre en place cette stratégie, le poste de "Chargé de mission Développement Économique" a été créé en 2015 au sein de la Communauté de Communes.

Le soutien tout au long de la vie de l'entreprise :

> *L'aide à l'immobilier d'entreprise représente la figure de proue des actions mises en place en faveur des entreprises.*

La signature en 2017 d'un partenariat avec le Département pour la mise en place d'une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux plus grands, a permis d'apporter des premières aides à 8 entreprises pour soutenir leurs projets.

> *La mise en place d'un guichet unique, en 2017, dans le cadre d'une convention signée avec la CCI, permet aujourd'hui aux chefs d'entreprises et porteurs de projet de trouver en un même lieu toutes les réponses à leurs questions sur l'emploi, la formation, la recherche de locaux, terrains et financements. Les services de la CCYN ont reçu de nombreux porteurs de projets et chefs d'entreprises en recherche de locaux ou terrains pour développer leur activité, et a essayé à défaut de terrains/locaux communautaires disponibles de les réorienter vers l'offre privée dont elle se tient particulièrement au courant.*



Brochure Économie,
disponible en téléchargement sur le site
www.yvetot-normandie.fr

Les actions en faveur des créateurs d'entreprise :

- La CCYN participe au fond de prêt d'honneur Initiative Rouen, à hauteur de 1200€/dossier sur le territoire. Cette association accompagne les créateurs d'entreprise en leur allouant un prêt à taux zéro et en leur apportant les conseils d'un parrain chef d'entreprise, qui veillera à la pérennité de l'entreprise.
- La Communauté de Communes participe aux **Café de la Création** d'Yvetot afin de proposer aux porteurs de projet de venir à la rencontre d'experts (banque, comptable, avocat, pôle emploi, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Communauté de Communes Yvetot Normandie) de la création d'entreprise pour échanger autour de leurs problématiques et obtenir de précieux conseils gratuitement.
- La CCYN souhaite installer sur son territoire un projet de pépinière d'entreprise et d'espace de co-working afin de favoriser la création d'entreprise en complément du Guichet Unique.
A ce titre, une étude d'urbanisme pré-opérationnelle sur le secteur de la gare a été lancée en 2018 avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), la Région et la ville d'Yvetot.

Pour les entreprises en développement :

Gestion d'hôtels d'entreprise :

- La CCYN, propriétaire d'un bâtiment en crédit bail à la société Eco TechniLin a pu, après une rénovation de la toiture amiantée pour la somme de 120 000 €, vendre le bâtiment en 2015 à cette entreprise implantée depuis de nombreuses années sur le territoire.
- De même, en 2017, la CCYN a vendu l'hôtel d'entreprise de Valliquerville à l'une des entreprises locataires pour lui permettre de continuer son développement sur notre territoire.
- La CCYN gère par ailleurs un hôtel d'entreprise à Saint Martin de l'If, comprenant 5 cellules de 45 à 210m², toutes occupées actuellement.
- Après plusieurs années de démarches administratives, la CCYN est devenue légalement propriétaire du site "E'Caux Centre", proposé à la vente depuis 2018.

Aménagement de parcs d'activité :

La CCYN a aménagé et gère 2 parcs d'activités à vocation tertiaire et mixte artisanat (au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes), à Valliquerville (dont le dernier terrain a été vendu en 2018) et Auzebosc. La zone



Atelier habitants de l'étude "Gare", diagnostic en marchant décembre 2018



Hôtel d'entreprise intercommunal de St-Martin-de-l'If.



Zone d'activité d'Auzebosc.

d'activités d'Auzebosc a permis l'implantation de 7 entreprises entre 2014 et 2018.

- Ces parcs d'activités représentent plus de 12ha aménagés, et accueillent près de 20 entreprises. Ils sont quasiment complets, aussi la CCYN a décidé d'aménager 2 nouveaux parcs d'activités à Croixmare et Ecretteville-les-Baons, et prévoit déjà l'extension des zones existantes (les études de faisabilité ont déjà été réalisées). Soit plus de 30ha de terrains viabilisés qui seront progressivement proposés à la vente.

La pérennisation de l'entreprise :

- L'intérêt communautaire de la "compétence commerce" a été défini et a pour objectif d'assurer la pérennité et le dynamisme des commerces des communes du territoire, outil indispensable à l'attractivité. A ce titre, la CCYN fait également bénéficier les commerçants et artisans du centre ville d'Yvetot d'une aide financière pour leur rénovation de vitrine en participant à hauteur de 13 867€ à l'opération pluriannuelle FISAC de la ville d'Yvetot.
- La CCYN adhère au Syndicat Mixte Numérique (SMN76) afin d'assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant ainsi à une forte demande des entreprises. Conscient de ce besoin vital pour l'avenir de notre territoire et de ses acteurs économiques, la communauté de communes Yvetot Normandie participera à ces travaux de déploiement à hauteur d'environ 4 350 000 €, sur 25 ans. Le SMN76 a précisé en 2018 que l'ensemble du territoire de la CCYN serait raccordé à l'horizon 2023.
- Les services de la collectivité organisent également des réunions de zones d'activités avec la CCI pour créer du lien entre les entreprises.

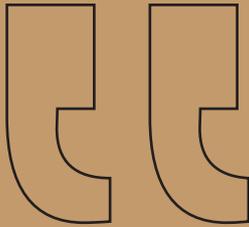
Le travail de partenariat :

Quelques illustrations de partenariats :

- le développement du « **guichet unique** » au service des entrepreneurs, avec, en plus des permanences régulières et de l'accompagnement apporté par la CCI via son antenne locale située dans nos locaux, la création d'une nouvelle permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat dans nos locaux, depuis juillet 2018, à raison d'une matinée tous les 15 jours.
- la réalisation avec Seine Maritime Attractivité d'un **diagnostic de nos zones d'activités**, afin de recueillir la perception des entreprises sur l'aménagement et l'organisation du parc d'activité à intégrer à notre PLUi en cours d'élaboration. Ce fut aussi l'occasion d'évaluer l'opportunité de mise en place d'une démarche d'économie circulaire sur nos zones.
- La prospection d'enseignes commerciales, avec les communes du territoire, ainsi que la gestion, coordination des implantations commerciales, et la gestion de friches commerciales (taxe, recherche de promoteur, ...)
- Les échanges avec plusieurs porteurs de projet intéressés par la future zone d'activité d'Ecretteville, ainsi que la rencontre avec les concessionnaires pour préparer l'aménagement de la zone d'Ecretteville les Baons, qui ont débouché, dans un premier temps, sur le cofinancement avec le Département, Caux Seine Agglo, et les entreprises riveraines, des travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour d'entrée de cette future zone.



Réunion d'information sur les aides aux entreprises, octobre 2017.



Joël LEFEBVRE,
Vice-président
en charge de la
communication et
du tourisme.



" La mise en valeur des chemins de randonnées et la mise en place de la taxe de séjour ont été les missions principales de ces dernières années en matière de tourisme, mais nous avons également su développer l'attractivité touristique de notre territoire par des supports de communication modernes. Cette nouvelle dimension est aujourd'hui appuyée par la nouvelle identité, ainsi que par une communication plus transversale, en appui aux multiples projets portés par l'intercommunalité. "

> L'AMÉNAGEMENT DES CHEMINS DE RANDONNÉES

Chemins de randonnée, circuits urbains et itinéraires cyclo-touristiques :

- > Trois chemins de randonnée ont été inaugurés en 2016, et inscrits au PDESI (Plan départemental des espaces sites et itinéraires).
- > Dans la poursuite de cette dynamique, le balisage de 2 itinéraires urbains (matérialisés par des clous au sol) et 8 itinéraires de randonnée pédestre sont en cours pour une ouverture prévue en 2019.
- > Pour animer ces itinéraires, la CCYN s'est inscrite dans le programme du Département et a participé en 2017 et 2018 aux événements :
 - "Rallye des familles", qui propose aux participants une course d'orientation sur un parcours urbain en s'orientant à partir d'une carte et de répondre à des questions liées à l'emplacement des balises.
 - "Randonnée Nordique", événement qui permet de découvrir le territoire en marchant.
- > 3 itinéraires cyclo-touristiques sont en cours de préparation.
- > Un travail a été lancé avec le Département et les intercommunalités voisines afin de créer une nouvelle Véloroute reliant la Seine à la Mer (Veulettes-sur-Mer) en passant par Yvetot et son territoire, avec pour objectif un balisage en 2019.



> LA TAXE DE SÉJOUR

Le versement depuis 2014 de cette taxe par les touristes participe à la réalisation de tous ces nouveaux projets. On dénombre aujourd'hui une quarantaine d'hébergements touristiques connus.



donnée

- Conseils

Randonnée à pied
Circuit 6 Auzebosc
Lanchotterie
10 km - 1 h 30 environ
Difficulté

Auzebosc et ses alentours

L'étymologie du nom de la Commune d'Auzebosc comporte le nom germanique « bosc » que l'on retrouve dans de nombreux noms de villages et lieux-dits locaux pour évoquer un « bois ». Les seigneurs d'Auzebosc auraient participé à la bataille d'Hastings en 1066. Un lycée est installé sur la commune d'Auzebosc en 1937. Après l'occupation allemande, cet établissement avait été transformé en hôpital militaire.

Référence Carte
Carte bleue (I/25000)
N 101 - Yvetot

Dieppe
Le Havre
Rouen

Yvetot
Auzebosc
Allouville-Bellefosse

Seine-Maritime
La Normandie Impressionnante

La Communauté de Communes
de Yvetot Normandie

> LA RÉALISATION D'UN FILM DE PROMOTION DU TERRITOIRE

Un film de promotion touristique a été réalisé en 2018, avec un regard cinématographique, afin de mettre en valeur le territoire de la Communauté de Communes. Sous l'angle de la qualité de vie offerte par le territoire, ce nouvel outil de promotion et d'attractivité est largement diffusé et relayé sur les réseaux sociaux, dans les mairies de la Communauté de Communes, ou encore au cinéma d'Yvetot. Il est aussi visionnable en ligne sur notre site internet et sur la chaîne Youtube de YN, en deux versions, longue (4 min) et courte (1 min).



> L'ACCUEIL, L'INFORMATION, ET LA PROMOTION TOURISTIQUE

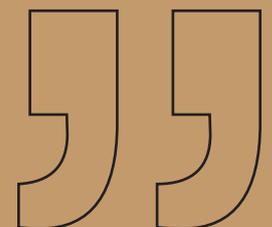
La mission d'accueil, d'information et de promotion touristique est déléguée au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), qui assure ainsi la gestion des offices de tourisme d'Yvetot et Allouville.

Bilan 2018
Office de tourisme
d'Yvetot

2 542 visiteurs

Bilan 2018
Office de tourisme
d'Allouville-Bellefosse

575 visiteurs





Le frelon asiatique

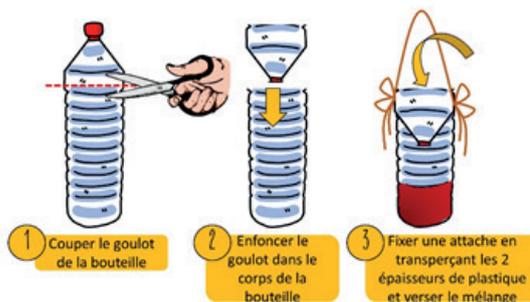
Depuis leur apparition sur le territoire normand (2004), les frelons asiatiques ont causé la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et sont une source potentielle de danger (piques) pour les personnes habitant à proximité des nids. Par ailleurs, le nombre de nids découverts chaque année s'accroît très rapidement, en 2018, plus de 40 nids ont été détruits dans la région d'Yvetot.

Comment le reconnaître ?

Il est plus petit que notre frelon européen (1,5 à 2,5 cm), ses pattes sont jaunes et son thorax brun/noir

Le piégeage de printemps, l'action la plus efficace.

Pour éviter leur prolifération, il faut piéger les fondatrices de frelons asiatiques du 1er février au 1er mai. En effet, une fondatrice en moins sera un nid en moins.



Recette du mélange d'appât :

- 1/3 de bière
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de sirop (cassis, grenadine...)

Nous vous conseillons de suspendre ce piège.

Que faire devant un nid de Frelons Asiatiques ?

> Ne vous approchez en aucun cas du nid et n'essayez pas de le décrocher vous-même

> Vous devez signaler la présence du nid à la plate-forme téléphonique 02.77.64.57.76 gérée par la FREDON et le GDMA qui vous orientera vers un spécialiste agréé qui viendra détruire le nid. Le coût de la prestation sera à votre charge, sauf si votre commune propose une aide financière (renseignez-vous auprès de votre mairie).

> L'appel aux pompiers est réservé aux cas de dangers avérés pour la population.

En cas de présence de Frelon, appelez la plateforme spécialisée au

02.77.64.57.76

**DU 20 mars
au 12 mai 2019**



FOCUS SUR...

Le mois du Développement Durable

Pendant un mois, les services de la CCYN proposent animations et activités pour les petits et les grands permettant de réfléchir au monde de demain dans un contexte de crise climatique. L'occasion de faire découvrir les actions concrètes que met en œuvre la Communauté de Communes Yvetot Normandie, labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte et Territoire Durable 2030, pour la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et la mobilité durable. **Cultivons notre demain**, réfléchissons et agissons concrètement pour rendre notre territoire plus respectueux de notre environnement et de celles et ceux qui l'habitent, humains, animaux et insectes.

Pour davantage d'infos, contactez :

Lucie GAUTHIER

Chargée de mission Environnement
t. 02 35 56 14 14
lucie.gauthier@yvetot-normandie.fr

4 rue de la Brême
CS 60115
76193 YVETOT Cedex



L'info en +

Tarifs préférentiels avec le CHENE

Un tarif préférentiel est réservé aux habitants du territoire de la CCYN pour visiter le musée du CHENE d'Allouville-Bellefosse et pour participer aux différentes animations et ateliers proposés.

Le Musée de la Nature est ouvert uniquement les après-midi : 14h00 à 18h00 (fermeture de la billetterie à 17h30)

Haute saison : ouvert tous les jours, weekends et jours fériés

Basse saison : ouvert uniquement les mercredis, weekends et jours fériés + tous les jours lors des vacances scolaires des zones B et C)

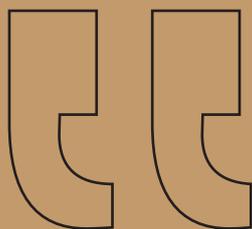
Fermé durant les mois de Décembre et Janvier

Plus d'infos :

www.associationchene.com

BILAN ENVIRONNEMENT

L'affaire de tous.



Sylvain GARAND,
Vice-président
en charge de
l'Environnement,
du Numérique, et
de la GEMAPI.



" Labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte par l'État, puis Territoire Durable 2030 par la Région Normandie, notre Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est engagée dans une politique volontariste dans le développement durable pour préparer le territoire aux enjeux de demain. "

> L'ACCOMPAGNEMENT AUX NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

- > 2015, le service Gestion des Déchets de la Communauté de Communes a réalisé des actions environnementales comme :
 - Une forte communication sur les gestes du tri des déchets.
 - Le ramassage des piles dans les établissements scolaires ainsi que de nombreuses interventions de l'animateur du tri auprès des élèves.
- > La Communauté de Communes a également participé à l'appel à projet d'Eco-Emballages concernant l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Depuis, tous nos emballages plastiques sont recyclés.



> L'ESPACE INFO ÉNERGIE

- 2016 : une permanence «Espace Info Energie» à destination des habitants est mise en place dans les locaux de l'hôtel communautaire. Cette permanence permet à chacun de bénéficier de conseils gratuits et personnalisés sur :
- les économies d'énergie,
 - les travaux de rénovation (isolation, remplacement d'appareil de chauffage, ...),
 - la production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, éoliennes, géothermie, ...).

Prenez rdv auprès du service
urbanisme intercommunal
ou auprès de Espace Info Énergie

02.35.56.14.14
urba@yvetot-normandie.fr
02 32 08 13 10

> LA CCYN LABELLIÉE

> 2017, la Communauté de Communes est labellisée par l'État "Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte" (TEPCV).

Plusieurs actions sont ainsi déployées dès 2017 :

- Le lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (délégué au Pays de Plateau de Caux Maritime) ;
- Les opérations de rénovations énergétiques sur les bâtiments communaux à hauteur de 565 000 € pour 66 dossiers traités ;
- L'achat de 2 véhicules électriques par la Communauté de Communes, pour limiter l'empreinte de CO² de la collectivité pour le déplacement de ses agents.

> 2018, la Communauté de communes est labellisée "Territoire Durable 2030" par la Région avec 8 autres territoires normands.

> 25 kg de miel sont récoltés, des animations scolaires sont organisées avec l'association CARDERE et l'apiculteur Michel JOUEN.



Labellisation CCYN Territoire Durable 2030
juin 2018



> BILAN DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Pour rappel : le programme TEPCV a donné accès à Yvetot Normandie au programme des Certificats d'Economie d'Energie bonifiés (CEE) pour un total de 300 GWhc, représentant 975 000€.

Globalement les CEE bonifiés ont permis :

- la réalisation de 66 chantiers de rénovation de bâtiments publics pour nos communes.
- Le versement de 88 012 € de subventions aux particuliers pour l'isolation des combles de 93 logements.

Montant total des aides aux communes via les CEE

565 000 €

Montant total des subventions aux particuliers

88 000 €



> DISPOSITIF NATIONAL D'AIDE À L'ISOLATION DES COMBLES POUR 1 €

Pour rappel : ce dispositif national est réservé aux foyers modestes, locataires ou propriétaires pour les travaux d'isolation des combles perdus. Attention, le dispositif national perdure en 2019. Renseignez-vous sur notre site internet ou auprès de la permanence Espace Info'Énergie.

Bilan des aides aux particuliers

28 dossiers
1 800 m² isolés

BILAN ENVIRONNEMENT

> UNE ANNÉE 2018 RICHE EN ACTIONS



Remise du premier chèque de soutien à la rénovation énergétique juin 2018.



QU'EST-CE QUE C'EST ?



+ DE BIODIVERSITÉ



+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



+ DE TRI POUR RECYCLER



+ DE TRANSPORTS PROPRES



Chantier nature devant les locaux de la CCYN - novembre 2018.



Projection gratuite du film "Heulà, ça chauffe" novembre 2018.

YV
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
YVETOT NORMANDIE

Le Ministère de la transition écologique et solidaire aide financièrement les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Actu

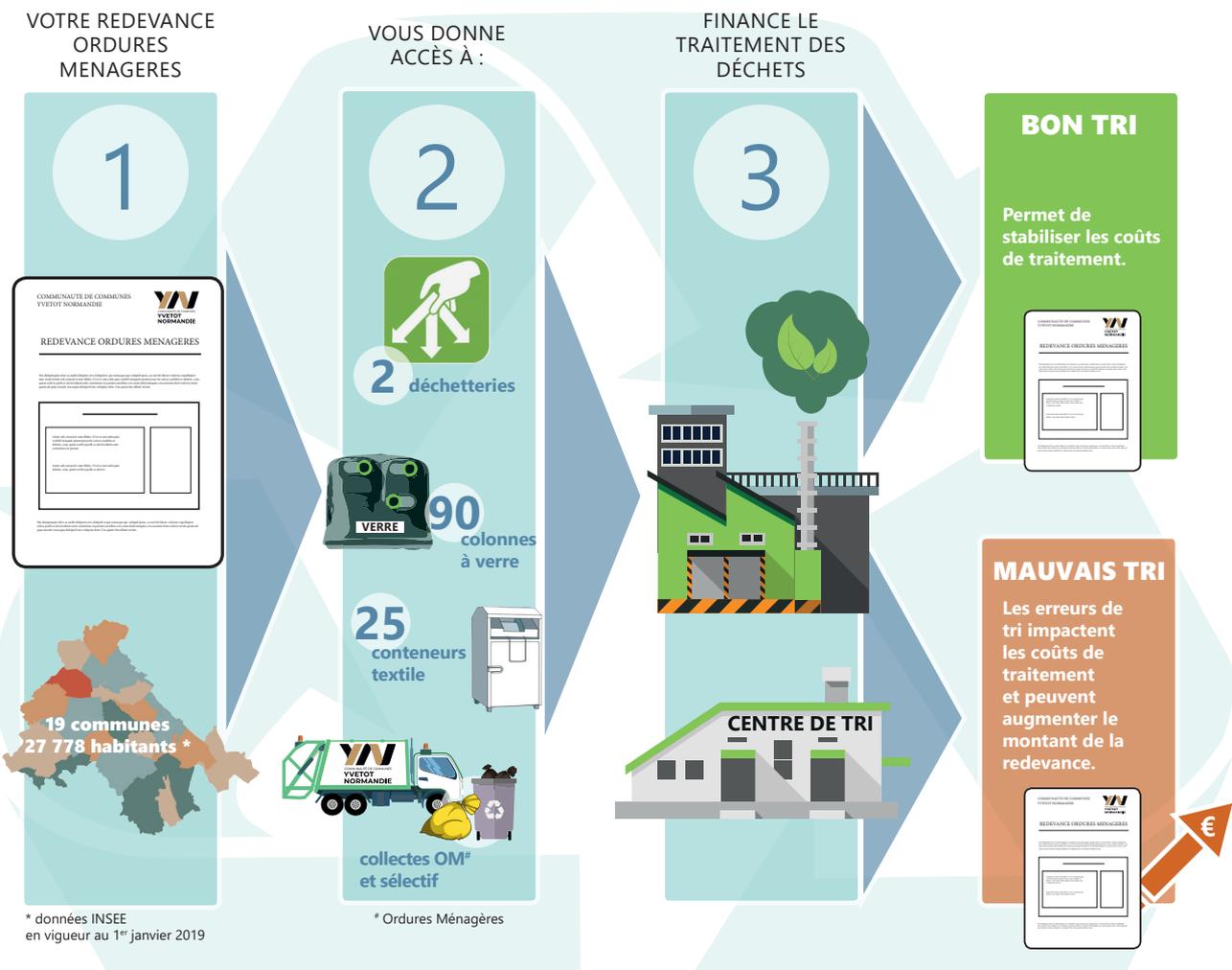
Les tarifs de la REOM 2019 n'augmentent pas.

En décembre 2018, le conseil de la communauté d'Yvetot Normandie a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la REOM en 2019. Seules les communes de Saint-Clair-sur-les-Monts et Touffreville-la-Corbeline connaissent une augmentation liée à la poursuite du lissage de la conteneurisation.

Votre geste de tri prend toute son importance car un tri des déchets correct permet d'équilibrer les dépenses et les recettes de la collectivité.

L'impact financier des erreurs de tri :

Les erreurs de tri (déchets non recyclables présents dans les sacs jaunes) sont également acheminées au centre de tri du Havre. Ce sont ces erreurs qui engendrent des surcoûts importants. Le transport jusqu'au centre de tri est inutile car le déchet n'est pas recyclable. Dès lors, ces erreurs nécessitent un transport supplémentaire pour être dirigées vers l'usine d'incinération.



La REOM finance le fonctionnement du service gestion des déchets d'Yvetot Normandie. Par souci d'équité, elle est établie en fonction du service rendu, du nombre de personnes au foyer et du nombre de collectes par semaine. Le montant total perçu par Yvetot Normandie permet donc d'assurer le ramassage des déchets en porte-à-porte sur les 19 communes du territoire, le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables, la gestion des déchetteries de Touffreville-la-Corbeline et de Croix Mare ainsi que la collecte des colonnes à verre.

FOCUS SUR...

L'animateur du tri

L'animateur du tri poursuit sa sensibilisation au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, auprès des scolaires, de la maternelle au lycée. La même démarche est menée auprès du personnel technique des établissements pour découvrir l'importance et les avantages économiques et environnementaux du tri. A la cantine, une campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire est proposée auprès des élèves et de nouvelles consignes de tri sont instaurées.



CALENDRIER DE COLLECTE 2019

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
lundi 22 avril	lundi 22 avril	mardi 23 avril
	mardi 23 avril	mercredi 24 avril
	mercredi 24 avril	jeudi 25 avril
	jeudi 25 avril	vendredi 26 avril
	vendredi 26 avril	samedi 27 avril
	samedi 27 avril	lundi 29 avril

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
mercredi 1 ^{er} mai	mercredi 1 ^{er} mai	jeudi 2 mai
	jeudi 2 mai	vendredi 3 mai
	vendredi 3 mai	samedi 4 mai
	samedi 4 mai	lundi 6 mai

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
mercredi 8 mai	mercredi 8 mai	jeudi 9 mai
	jeudi 9 mai	vendredi 10 mai
	vendredi 10 mai	samedi 11 mai
	samedi 11 mai	lundi 13 mai

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
jeudi 30 mai	jeudi 30 mai	vendredi 31 mai
	vendredi 31 mai	samedi 1 ^{er} juin
	samedi 1 ^{er} juin	lundi 3 juin

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
lundi 10 juin	lundi 10 juin	mardi 11 juin
	mardi 11 juin	mercredi 12 juin
	mercredi 12 juin	jeudi 13 juin
	jeudi 13 juin	vendredi 14 juin
	vendredi 14 juin	samedi 15 juin
	samedi 15 juin	lundi 17 juin

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
jeudi 15 août	jeudi 15 août	vendredi 16 août
	vendredi 16 août	samedi 17 août
	samedi 17 août	lundi 19 août

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
vendredi 1 ^{er} novembre	vendredi 1 ^{er} novembre	samedi 2 novembre
	samedi 2 novembre	lundi 4 novembre

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est avancée au jeudi soir

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
lundi 11 novembre	lundi 11 novembre	mardi 12 novembre
	mardi 12 novembre	mercredi 13 novembre
	mercredi 13 novembre	jeudi 14 novembre
	jeudi 14 novembre	vendredi 15 novembre
	vendredi 15 novembre	samedi 16 novembre
	samedi 16 novembre	lundi 18 novembre

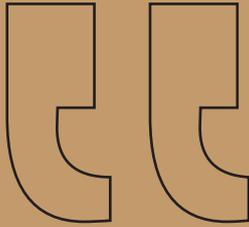
la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
mercredi 25 décembre	mercredi 25 décembre	jeudi 26 décembre
	jeudi 26 décembre	vendredi 27 décembre
	vendredi 27 décembre	samedi 28 décembre
	samedi 28 décembre	lundi 30 décembre

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée

jour férié	jour habituel de collecte	jour du report de collecte
mercredi 1 ^{er} janvier 2020	mercredi 1 ^{er} janvier	jeudi 2 janvier
	jeudi 2 janvier	vendredi 3 janvier
	vendredi 3 janvier	samedi 4 janvier
	samedi 4 janvier	lundi 6 janvier

la collecte du centre ville d'Yvetot du vendredi est conservée



Virginie BLANDIN,
Vice-présidente
chargée de la
Gestion des
déchets.



" L'actualité du service a été tellement dense et diversifiée depuis le début du mandat qu'il est difficile de ne mettre que certaines actions en avant, tant les modifications ont été importantes. Toutefois, je soulignerai tout de même le travail réalisé autour :

- > des travaux de mise aux normes de la déchetterie de Touffreville-la-Corbeline,
 - > de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques,
 - > de la reprise en gestion directe des collectes des communes de l'ex Plateau Vert et de la déchetterie de Croix Mare,
 - > de l'optimisation des coûts avec la rationalisation des modes de traitement avec la dissolution du SOMVAS et la sortie du SMEDAR en toile de fonds,
- Je retiens aussi 2 points :
- l'effort réalisé par les habitants pour assurer un taux correct de recyclage,
 - et l'investissement du service pour réaliser tous ces projets en limitant l'impact sur la REOM."

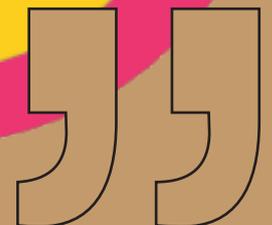
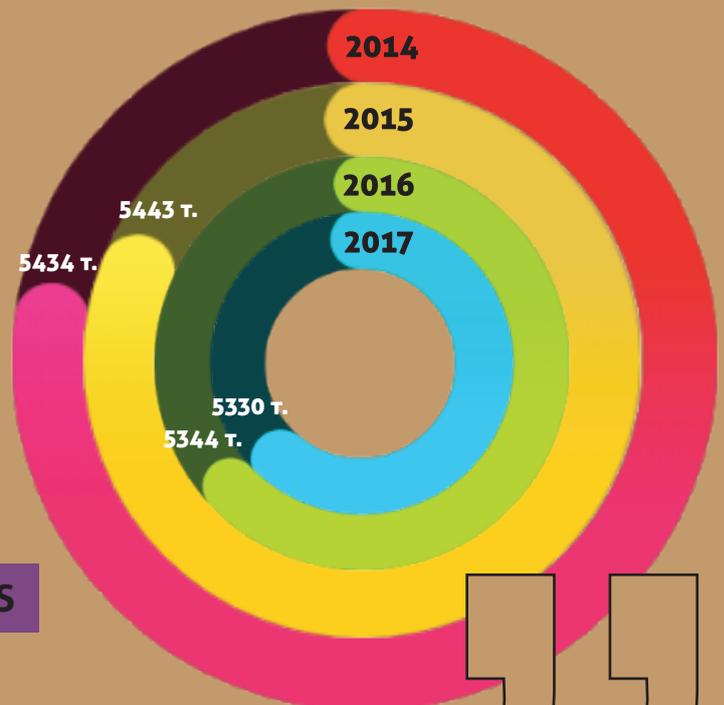
> DES INVESTISSEMENTS POUR LE CONFORT DE TOUS

- > En 2014, le service Gestion des déchets investit dans de nouveaux locaux et équipements pour les agents.
- > Une opération de conteneurisation de tous les foyers du territoire est engagée, afin d'améliorer le confort d'utilisation du service.
- > 2015 voit le lancement de gros travaux de remise aux normes de la déchetterie de Touffreville-la-Corbeline pour la somme de 510 000 €.
- > L'extension du territoire de la communauté de communes en 2017 entraîne la réorganisation de l'intégralité de certains circuits de collecte pour homogénéiser le service sur tout le territoire, nouvelles communes du territoire comprises (déploiement progressif entre 2017 et 2018).
- > 2017 marque également le fin des travaux de la déchetterie de Touffreville-la-Corbeline, offrant aux usagers des équipements aux normes de sécurité en vigueur.
- > La CCYN récupère la gestion de la déchetterie de Croix Mare en 2018. Les usagers du service bénéficient dès lors d'une seconde déchetterie pour un territoire composé alors de 20 communes.

> LA SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES

Plusieurs animations dans les écoles sont menées par l'animateur du tri pour inciter et expliquer aux enfants l'importance du geste du tri.

Baisse des ORDURES MÉNAGÈRES SUITE AUX EFFORTS DE TRI.



Programme de prévention des déchets

Consultation citoyenne : exprimez-vous !

La Communauté de Communes Yvetot Normandie se lance dans l'élaboration de son programme local de prévention des déchets et fait appel à vous ! Ce programme consistera à mettre en place des actions pour réduire la quantité des déchets produits sur le territoire.

La prévention des déchets nécessite l'implication de tous. Nous vous sollicitons notamment pour recueillir vos idées.

La Prévention des déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Grâce à la prévention, il est possible de réduire ses déchets, d'éviter l'utilisation de produits dangereux et de diminuer leur nocivité. Mais qu'est-ce que la prévention ? Qui peut agir ?

Un Français produit 590 kg de déchets ménagers et assimilés par an en moyenne, dont près de 370 kg proviennent des ordures ménagères et 200 kg correspondent aux déchets que chaque Français dépose en moyenne en déchèteries chaque année. Cela représentait, en 2011, un total de 38,6 Mt collectées par le service public.

Les entreprises produisaient, quant à elles, plus de 310 Mt de déchets en 2010 (incluant les secteurs de la construction, l'industrie, le tertiaire et les déchets ramassés par le service public).

La croissance économique et démographique couplée aux progrès technologiques, l'évolution des modes de vie et des habitudes de consommation ont eu une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de déchets produite par les ménages. La production d'ordures ménagères par Français a ainsi doublé en quarante ans. Les déchets des activités économiques (DAE, hors BTP) ont, de leur côté, augmenté de 5 % entre 2008 et 2010.

Les enjeux de la prévention des déchets, volet de l'économie circulaire, sont les suivants :

- une économie de matières premières épuisables ;
- la limitation des impacts sur l'environnement et la santé ;
- les économies financières liées au traitement du déchet.



La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé la priorité donnée à la prévention de la production de déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire et non plus « linéaire ». Le programme national de prévention des déchets 2014-2020 constitue, quant à lui, un levier pour la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction des déchets, en vue de faire évoluer notre modèle économique et social vers un modèle plus durable.

La prévention de la production des déchets ne permet pas seulement d'éviter les impacts environnementaux liés au traitement des déchets. Elle permet également, dans de nombreux cas, d'éviter les impacts environnementaux des étapes amont du cycle de vie des produits, qui sont autant, si ce n'est plus, importants que ceux liés à la gestion des déchets : extraction des ressources naturelles, production des biens et services, distribution, utilisation. La prévention est un levier essentiel pour réduire les pressions que font peser sur les ressources nos modes de production et de consommation.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

**PARTICIPEZ À
L'ÉLABORATION D'UN
PROGRAMME SUR
VOTRE TERRITOIRE !**



**Répondez au questionnaire
en scannant ce lien* :**

nécessite une application dédiée à la lecture de QrCode

Questionnaire Prévention des déchets

QUESTIONNAIRE à REMPLIR ET à NOUS RETOURNER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE, POSTALE, OU EN RÉPONANT EN LIGNE à L'AIDE DU QR CODE FOURNI PAGE PRÉCÉDENTE.

**Consultation citoyenne :
exprimez-vous !**

* **CHAMP OBLIGATOIRE**

Vous résidez sur la commune de * :

Vous habitez en * : Maison individuelle
 Habitat collectif

Nombre de personnes dans votre foyer * :

1- Triez-vous les déchets recyclables (sacs ou bacs jaunes) ? *

Oui Non

2- Combien de sacs jaunes déposez-vous à la collecte /semaine ? *

1 2 3 4 5 et plus

3- Combien de sacs d'ordures ménagères (sacs noirs) déposez-vous dans votre conteneur ? *

1 sac par mois 2 sacs par semaine
 1 sac tous les 15 jours 3 sacs par semaine
 1 sac par semaine Autre :

4- Si vous ne triez pas systématiquement tous vos déchets, pour quelle raison principale ?

Je ne prends pas forcément le temps
 J'ai parfois des doutes concernant les consignes
 Je n'ai qu'une seule poubelle dans ma cuisine
 Autre :

5- Si vous avez des doutes, quels sont-ils ?

6- Triez-vous le verre (bouteilles, pots et bocaux) ? *

Oui Non

7- Avez-vous un jardin ? *

Oui Non

8- Si oui, de quelle nature sont principalement vos déchets verts ?

Tontes Feuilles
 Tailles de haies Tailles d'arbres
 Autres :

9- Que faites-vous de vos déchets verts ?

Dépôt en déchetterie ou plateforme de déchets verts
 Compostage et/ou broyage dans mon jardin
 Prise en charge par un professionnel qui entretient mon jardin
 Brûlage
 Mulching (broyage très fin des tontes déposées sur la pelouse)
 Autre :

10- Avez-vous un composteur ? *

Oui Non

11- Si oui, utilisez vous le compost réalisé ?

Oui Non

12- Que faites-vous majoritairement de vos épluchures, restes de repas, légumes abîmés... ? *

Je les jette dans la poubelle des ordures ménagères (sac noir)
 Je les composte et en fais de l'engrais
 Je les donne à manger à un animal (poule par ex)
 Autre :

13- Lorsqu'un objet est abîmé/en panne, vous donnez la priorité à la réparation (lorsque c'est possible) ? *

Systématiquement Parfois
 Souvent Jamais

14- Lorsqu'un vêtement ou tout autre textile est abîmé (ex : pantalon troué), je le dépose ?

Dans la poubelle noire (des ordures ménagères)
 Dans une borne de récupération des tissus/vêtements "Vet Net"
 Je le recouds ou fait recoudre
 Autre :

15- Pouvez-vous citer un exemple d'action que vous pratiquez pour réduire vos déchets, outre le tri ?

16- Avez-vous un exemple d'action que la Communauté de Communes pourrait mettre en œuvre pour réduire la production de déchets sur le territoire ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire, vos réponses permettront de mieux répondre à vos attentes et interrogations en termes de développement durable.

Actu

Le programme à venir.

Le Conservatoire, c'est 16 disciplines différentes, accessibles à tous publics, néophytes ou confirmés, à partir de 5 ans.

Saison Musicale

DUO ACCORDÉON - GUITARE

> **Le samedi 27 avril 2019,**
auditorium du Conservatoire, à 18h30.



Tarifs concerts Saison musicale		
tarif plein	- de 18 ans, étudiants, ...	élèves du conservatoire
6,00 €	3,50 €	3,00 €

Concerts de fin d'année

> **Samedi 25 mai 2019,**
salle les Vikings, à 18h30.

> **Dimanche 26 mai 2019,**
salle les Vikings, à 16h00.



FOCUS SUR...

Fête de la Musique 2019

> **22 juin 2019**

Pour la deuxième année consécutive, la ville d'Yvetot et la Communauté de Communes Yvetot Normandie mutualisent leurs moyens et organisent une Fête de la Musique d'envergure intercommunale. Le "pôle culturel" rassemblant les établissements culturels majeurs du territoire (Conservatoire Fernand Boitard, Médiathèque Guy de Maupassant et Espace culturel les Vikings), accueillera la deuxième édition de l'événement le 22 juin 2019.

ACCÈS GRATUIT!

Horaires d'ouverture du secrétariat du Conservatoire Fernand Boitard*

LUNDI, MARDI, VENDREDI	MERCREDI
14h15 - 18h00	9h15 - 12h00 / 14h15 - 18h00

* sauf fermetures exceptionnelles et hors vacances scolaires

Festival international de chorales : "Les Voix de la Liberté"

DU 7 au 10 JUIN 2019



Porté par l'association "Maîtrise de Seine-Maritime", le festival est un événement musical rassemblant des chœurs venus des quatre coins du monde.

Au programme :

- > 6 chœurs étrangers
- > 6 chœurs normands
- > 30 Concerts et ateliers sur 4 jours
- > Samedi 8 juin au soir, Grand rassemblement des chœurs normands et étrangers sur la place des Belges à Yvetot.
- > Dimanche 9 juin, remise des prix (Grand prix Région Normandie, Prix du Département Seine-Maritime, Prix de la ville d'Yvetot) à l'Église St Pierre d'Yvetot, en présence des Chœurs de l'Armée Française.

La Communauté de Communes

partenaire du festival

Au cours du festival porté par la Maîtrise de Seine-Maritime, de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle sont proposées aux élèves (primaire et secondaire) du territoire normand autour de l'événement (concerts, actions culturelles, interventions chorales). La CCYN se positionne comme partenaire institutionnel et apporte un soutien financier à l'organisation de l'événement.



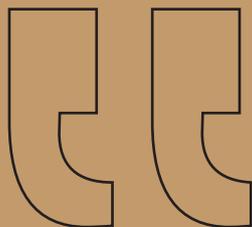
En 2019, les tarifs d'inscription au Conservatoire n'augmentent pas.

Plus d'infos 

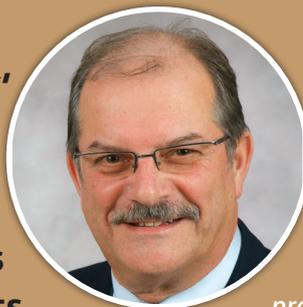
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL FERNAND BOITARD
13 rue Pierre de Coubertin
76190 YVETOT

t. 02 35 95 82 72
conservatoire@yvetot-normandie.fr

BILAN CONSERVATOIRE



Didier TERRIER,
Vice-président
en charge
des Affaires
culturelles
et des sports.



" Les équipements culturels et sportifs se sont grandement développés en quelques années, notamment grâce au Projet d'Etablissement du Conservatoire, à la restructuration de la Médiathèque intercommunale, et à la modernisation du centre aquatique. Ce sont l'ouverture à tous, la sécurité et le confort des usagers qui sont au cœur de ces démarches, afin de proposer le meilleur service public au meilleur coût.. "

> LA MUSIQUE OUVERTE ET ACCESSIBLE À TOUS

- > Le conservatoire a célébré ses 50 ans courant de l'année 2015.
- > Cette même année a concrétisé le partenariat avec la Maitrise de Seine Maritime en signant la convention CHAM*

De nombreuses animations sont réalisées tous les ans dont les exemples suivants :

- > Présentation en 2017 de la guitare à l'école St Michel (3 classes de CE2).
- > Présentation d'instruments à l'école de Fréville : vents, cordes et musiques actuelles.
- > Présentation de la flûte traversière, de la guitare, du saxophone et des percussions à des enfants de l'IME d'Yvetot + concert.
- > Présentation des percussions à 10 jeunes de l'atelier Djembé de l'IMPRO : séance au conservatoire en février 2017.
- > Accueil aux Vikings de 250 collégiens des classes de 6ème du collège Bobée pour assister à la répétition générale du concert des professeurs.
- > Visite de l'atelier de fabrication d'instruments de musique de l'IMP par des élèves de formation musicale du conservatoire.
- > De novembre 2018 à juin 2019, accueil au conservatoire d'enfants du centre aéré d'Yvetot tous les mercredis pour assister à une répétition d'une chorale enfants et pour participer à un atelier d'initiation à la clarinette.

Élèves inscrits



*La Classe à Horaires Aménagés en Musique est une classe dans laquelle sont regroupés les élèves qui bénéficient d'un emploi du temps adapté à la pratique et à l'enseignement spécialisé de musique.

> LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Conservatoire poursuit son développement avec la mise en place en 2017 du Projet d'Etablissement, qui permet entre autres actions, d'accentuer la promotion du Conservatoire auprès des scolaires du territoire.

> LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU CONSERVATOIRE

> Le concert des professeurs

Ce rendez-vous annuel du mois de janvier est l'occasion de présenter les projets artistiques et les qualités professionnelles et artistiques des enseignants du Conservatoire.

> Les concerts de fin d'année

Le conservatoire organise chaque année une série de concerts de fin d'année, avec pour objectif de clôturer autour d'un thème fort, une année d'enseignement rassemblant petits et grands.

> La saison musicale

Composée de 4 concerts au fil des saisons de l'année, la Saison Musicale est la signature de l'équipement culturel et de ses équipes, avec en son coeur une programmation toujours très éclectique et d'actualité.

> Les mini-concerts

En plus de ces rendez-vous réguliers, les équipes du Conservatoire participent à plus de 70 mini-concerts décentralisés, en partenariat avec d'autres organismes régionaux.



Rentrée Culturelle et Éveil musical
octobre 2018.



BILAN CENTRE AQUATIQUE

Réalisation de la Communauté de Communes Yvetot Normandie, le complexe aquatique E'CAUX BULLES est ouvert toute l'année.

L'équipement abrite plusieurs bassins à vocation sportive ou ludique, un pentagliss et des espaces extérieurs, ainsi qu'un espace fitness & bien-être pour la remise en forme, la détente et la récupération.

Depuis son ouverture en 2010, la gestion du site a été confiée à la société Vert Marine par délégation de service public. Le délégataire assure l'exploitation, l'entretien, l'animation et la communication, avec pour objectif de proposer le meilleur service aux différents publics, abonnés, licenciés d'associations, scolaires ou encore utilisateurs occasionnels.



> UN ÉQUIPEMENT EN ÉVOLUTION

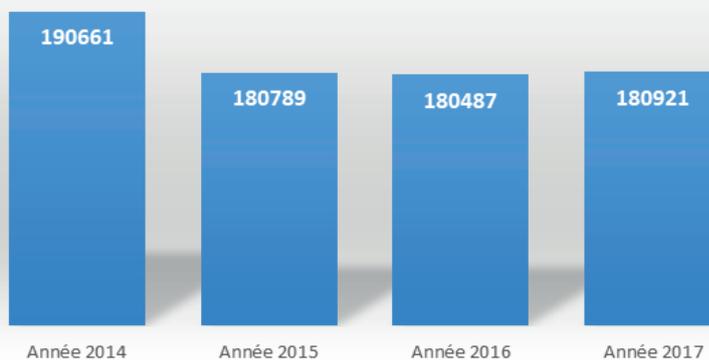
> Le centre aquatique a fêté ses 5 ans en 2014, et évolue au rythme des investissements réalisés par la Communauté de Communes et par le délégataire (Vert Marine).

- Réfection de l'espace détente en 2015
- Création de 2 nouvelles activités "Aquajumping" et "Lagon Tonic" en 2017
- Achat de nouveaux instruments de musculation pour la salle dédiée en 2017.

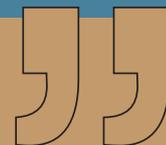
> L'année 2018 permet le lancement de la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réfection qui auront lieu courant 2019.

> Le centre aquatique fêtera ses 10 ans en 2019 ...

Entrées au Centre Aquatique



< **SCANNEZ !**
ET DONNEZ VOTRE AVIS
SUR LA QUALITÉ DE SERVICE
DU CENTRE E'CAUX BULLES



Actu

Au programme :

**Toutes les animations sont gratuites
et en entrée libre
(dans la limite des places disponibles).**

SITE GUY DE MAUPASSANT

Public Jeunesse

LES PTITS BÉZOS

Samedi 6 avril, de 10h15 à 11h00 / 0 - 3 ans

Des lectures spécialement choisies pour les enfants de moins de trois ans, dans une ambiance chaleureuse et colorée.

LA RONDE DES HISTOIRES,

PAR UNE CONTEUSE DE L'ASSOCIATION "ANIMATION LECTURE PLAISIR"

Mercredi 15 mai, de 15h00 à 16h00 / à partir de 4 ans

BRICOLO ET BRICOLETTE

Mercredi 13 mars, de 10h30 à 11h30 > Fabrication de bâtons de pluie / à partir de 4 ans

Ateliers créatifs autour du recyclage, du pliage, du coloriage, du découpage pour réaliser origamis, objets, dessins...

Public Ados / Adultes

CLUB LECTURE

Les samedis 16 mars, 20 avril, et 11 mai de 14h00 à 15h30

Un samedi par mois, venez partager vos coups de cœur dans une ambiance conviviale, autour d'un café ou d'un thé.

QUOI DE NEUF ?

Les samedis 23 mars, 20 avril et 18 mai, de 11h00 à 11h30

Une demi-heure pour découvrir 6 nouveautés parmi les sorties du moment.

EXPOSITION PLUI

Du 20 mars au 30 mars

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un outil de planification stratégique commun au territoire de la Communauté de Communes. Il permet d'aborder de manière transversale l'environnement, l'économie, le tourisme ou le règlement des enseignes et des publicités. L'exposition revient sur le déroulement du PLUi de la communauté de communes Yvetot Normandie démarré en décembre 2015 avec la population et les élus.

SITE DE L'ASSEMBLAYE

GOÛTER MUSICAL

Lundi 1er avril et 13 mai, de 16h00 à 16h30 / tout public

Avec les élèves de la Maîtrise de Seine-Maritime.

GOÛTER EN HISTOIRES

Mardi 2 avril, de 16h45 à 17h30 / public familial

Avec l'hiver, les P'tits Pyjamas sont de retour, l'occasion pour vous de venir écouter de jolies histoires avant d'aller dormir et faire de beaux rêves.

ATELIER DESSIN

Judi 11 avril, de 16h30 à 17h30 / public familial

Atelier dessin, peinture et collages à la manière de Georges Braque.

ATELIER DESSIN

Judi 18 avril, de 16h30 à 17h30 / public familial

Atelier dessin, peinture et collages sur le thème du portrait.

À PARTIR DU 20 MARS : LANCEMENT DU MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

" Cultivons notre demain ! "

Pendant un mois, La Médiathèque Guy de Maupassant propose animations et activités pour les petits et les grands permettant de réfléchir au monde de demain dans un contexte de crise climatique. C'est l'occasion de faire découvrir les actions concrètes que met en œuvre la Communauté de Communes Yvetot Normandie, labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte et Territoire Durable 2030, pour la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et la mobilité durable. Cultivons notre demain, réfléchissons et agissons concrètement pour rendre notre territoire plus respectueux de notre environnement et de celles et ceux qui l'habitent, humains, animaux et insectes.

PARMI LES ANIMATIONS PROPOSÉES :

LA BIBLIOTHÈQUE VERTE - LECTURES AUX JARDINS

Mercredis 20 mars, 27 mars, 9 avril et 24 avril, de 16h00 à 17h30 / public familial

Rendez-vous aux Jardins ouvriers et familiaux d'Yvetot, rue des Fonds, avec votre goûter.

Le temps d'un goûter, venez écouter des lectures, de la musique, et découvrir le monde fabuleux des jardins ! Vous pourrez apprendre à recycler ce que vous n'aurez pas mangé, et, si vous venez plusieurs fois, observer comment la nature reprend vie à l'arrivée du printemps. Ce sera aussi l'occasion d'apprendre à faire un petit jardin en s'amusant avec les livres de la Médiathèque ou en partageant le savoir-faire des jardiniers.

PROJECTION DU FILM "APRÈS DEMAIN"

Jeudi 4 avril à 20h30 / Cinéma Les Arches Lumières à Yvetot

Deux ans après le succès phénoménal du documentaire "Demain", Cyril DION revient sur les initiatives que le



20 MARS
25 MAI



documentaire a inspirées. Qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui échoue ? Et si, finalement, tout cela nous obligeait à inventer un nouveau récit pour l'humanité ?

Entrée libre et gratuite.

PIÈCE DE THÉÂTRE "CHAUD DEVANT"

Mardi 30 avril, de 20h30 à 22h00 / Conservatoire de musique intercommunal

Pièce de théâtre jouée par la compagnie normande "Ça s'peut pas". Dans une première partie, 3 comédiens jouent des saynètes dans lesquelles les personnages adoptent des comportements ayant un impact négatif sur leur environnement et leur santé. Dans une seconde partie, les spectateurs (notamment les enfants) interviennent dans le spectacle en rejouant les saynètes, avec, cette fois-ci, les bons gestes à adopter.

Entrée libre et gratuite.

Horaires d'ouverture du site Guy de Maupassant

LUNDI, JEUDI	MARDI, VENDREDI	MERCREDI	SAMEDI
15h - 18h	15h - 19h	10h - 18h	10h - 18h

Horaires d'ouverture du site de l'Assembley

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
16h - 18h

En 2019, les tarifs d'inscription à la Médiathèque n'augmentent pas.

Plus d'infos

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE GUY DE MAUPASSANT
9 rue Pierre de Coubertin
76190 YVETOT

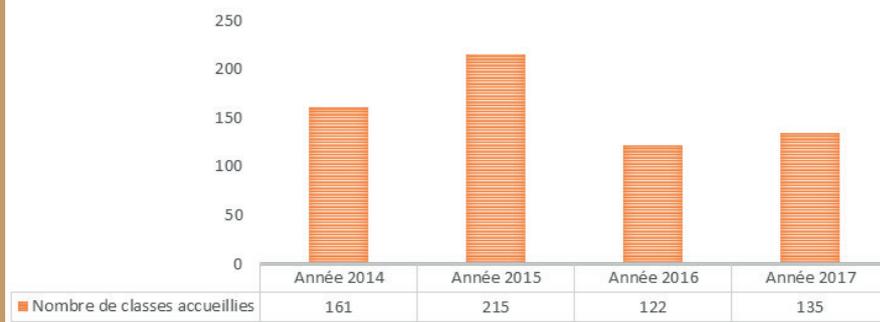
t. 02 35 95 01 13
mediatheque@yvetot-normandie.fr

> L'ACCUEIL PRIVILÉGIÉ DES SCOLAIRES

> La médiathèque accueille au quotidien de nombreuses classes des écoles du territoire. Depuis 2014, le nombre d'entrées varie entre 63 000 et 75 000.

Pour accentuer son action auprès du public, de nombreuses animations et manifestations sont organisées chaque année par les équipes dans les locaux de la Médiathèque mais également à l'Assembley (annexe).

ACCUEIL DES CLASSES À LA MÉDIATHÈQUE



> LES VIP

Au fil des animations et des années, de grands noms sont venus échanger avec le public grâce aux actions organisées par la Médiathèque : Annie ERNAUX en 2015, Daphné VICTOR, David BOBÉE et Pierre MARTOT en 2016, Annie DUPEREY en 2017 et Fred LE CHEVALIER en 2018.

FOCUS SUR...

Les VIP de la Médiathèque

- Décembre 2014 : Rencontre avec l'auteure islandaise Auður Ava Ólafsdóttir dans le cadre des Boréales.
- Mai 2015 : exposition de pop-up de Philippe UG, reconnu internationalement pour ses livres animés, animation d'ateliers par l'artiste.
- Octobre 2015 : Concert de Cisco Herzaft, bluesman français, accompagné de Mickaël Burey, à l'Assembley.
- Février 2016 : Rencontre avec David Bobée, directeur du Centre dramatique national de Haute-Normandie, qui est venu présenter sa pièce « Lucrèce Borgia », incarnée par Béatrice Dalle et jouée aux Vikings le 26 février 2016.
- Mars 2016 : Debout sur le Zinc en showcase à la Médiathèque, avant leur concert aux Vikings le soir.
- Novembre 2016 : Daphné Victor, fille de Paul-Emile Victor, est venue parler des expéditions polaires de son père.
- Avril 2017 : Lecture de Pierre Martot, dans le cadre du festival Terres de paroles.
- Octobre 2017 : Lectures d'Anny Duperey, à l'Assembley, dans le cadre du Festival de Lecture à voix haute, organisé par Animation Lecture Plaisir.
- Décembre 2018 : Venue du dessinateur et street artiste Fred Le Chevalier pour 2 ateliers et une chasse aux collages dans le cadre des 40 ans de la Médiathèque.

> 40 ANS ET UNE NOUVELLE FAÇADE

D'importants travaux de réfection ont été réalisés en 2018 sur l'aspect extérieur (bardage et menuiseries) ainsi que l'aménagement d'un accès PMR, et le remplacement de la chaudière. L'ensemble des travaux se chiffre à 885 000 €. Ce fut l'occasion pour l'équipement culturel d'organiser une réception inaugurale de ces travaux à l'occasion de ses 40 ans d'existence en 2018.



ÉVÈNEMENTS

La Communauté de Communes Yvetot Normandie et la Ville d'Yvetot se sont associés en 2018 pour organiser et proposer aux habitants du territoire deux événements majeurs.

Une fête de la Musique INTERCOMMUNALE

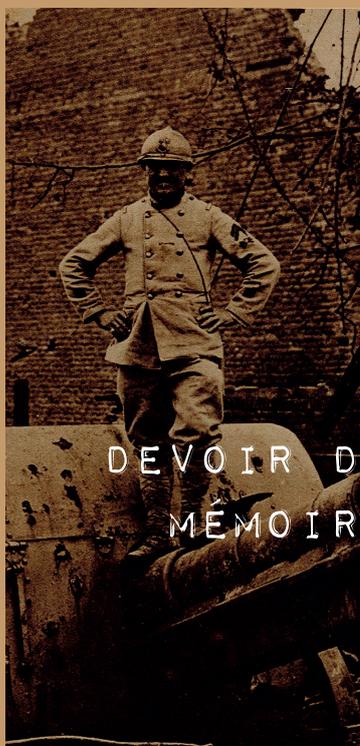
L'organisation d'une Fête de la Musique, en juin 2018, fut l'occasion pour la CCYN et la ville d'Yvetot d'arrêter un projet autour des équipements culturels Les Vikings, du Conservatoire intercommunal, et de la Médiathèque Guy de Maupassant. L'intégralité de la programmation de la soirée fut donc concentrée sur ce "pôle culturel" afin d'offrir au public des animations musicales riches, diversifiées, proposées par des acteurs du territoire.



Le centenaire de L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Afin de célébrer le 100e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, la CCYN et les communes du territoire ont recensé les animations proposées par les différents acteurs du territoire et les communes, dans le but de proposer un vaste programme d'animations de septembre à novembre 2018.

Les scolaires du territoire furent placés au centre du projet avec l'appui de l'Inspection Académique, au travers d'une collecte d'objets, d'informations ou de témoignages de cette époque, de visio-conférence d'échanges entre jeunes français et jeunes allemands, et d'une projection du film "Au-Revoir Là Haut" offerte aux collèges et lycées du territoire.

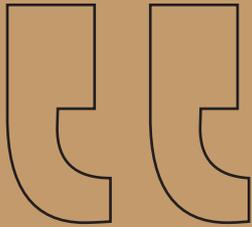


L'ensemble DU PROGRAMME COMMÉMORATIF DÉPLOYÉ

en chiffres :



BILAN URBANISME



Éric RENÉE,
Vice-président
en charge de
l'urbanisme.



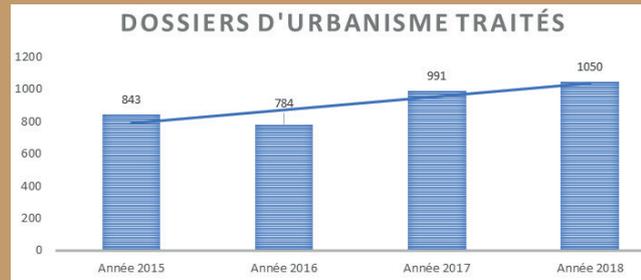
" Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes est un véritable outil de planification stratégique commun à tout le territoire. Nous disposons désormais d'une boîte à outils permettant d'aborder de manière transversale l'environnement, l'économie, le tourisme ou le règlement des enseignes et des publicités. "

> L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service « Instruction des autorisations d'urbanisme » a été créé le 1^{er} janvier 2015 à la Communauté de commune.

> Cette même année a vu le vote de la compétence PLUi/RLPi et le transfert de la compétence élaboration des PLU et cartes communales.
Depuis 2015, les dossiers d'urbanisme à traiter ne cessent d'augmenter :

> Depuis 2016, des permanences CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sont proposées gratuitement aux habitants du territoire dans les locaux de la Communauté de communes.



Prenez rdv auprès du service urbanisme intercommunal

02.35.56.14.14
urba@yvetot-normandie.fr

> L'extension du territoire au 1^{er} janvier 2017 a provoqué l'extension du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi). Cette année 2017 a permis l'approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi/RLPi ainsi que l'approbation à l'unanimité des maires de 4 PLU communaux.

> En 2018, le lancement de la 3^{ème} phase du PLUi/RLPi (documents réglementaires) se réalise ainsi que l'approbation de 5 PLU communaux et autres documents d'urbanisme.



L'enquête publique prévue de août à septembre sera l'occasion pour chaque habitant de s'exprimer sur l'avenir de son territoire, de pouvoir donner son avis sur les projets d'urbanisme en cours.

Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Traduction réglementaire

Consultations personnes publiques associées

Enquête publique

juil. 2016

janv. 2017

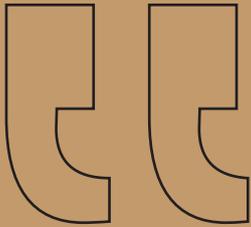
déc. 2017

fév. 2018

juin 2019

déc. 2019

BILAN FINANCES



Jean-Luc SCHABOWSKI,
Vice-président chargé
des finances.



" Depuis 2014, la Communauté de Communes a réalisé de nombreux investissements pour maintenir et améliorer la qualité d'accueil du public, le confort et la sécurité au sein de ses équipements culturels et sportifs, incluant la rénovation de la toiture du Conservatoire, les travaux intérieurs et extérieurs de la Médiathèque, et ceux de la piscine intercommunale prévus pour 2019, le tout sans augmentation de la fiscalité. Les petites et très petites entreprises ont également bénéficié d'aides au travers d'une baisse de leur fiscalité professionnelle (54 % d'entre elles concernées par cette baisse). Rappelons également que les taux de fiscalité sont stables malgré des investissements très importants pour la création de zones d'activités économiques et le financement de la fibre chez l'habitant et que nous maintenons l'endettement de la CCYN à un très faible niveau. "

> FISCALITÉ

LES TAUX CI-DESSOUS SONT INCHANGÉS DEPUIS 2006 :

Le taux ci-dessous est inchangé depuis 2015, année de l'instauration de la fiscalité professionnelle unifiée :

Fiscalité "Ménages"

Taxe d'habitation : 7,02%
Taxe foncière des propriétés bâties: 6,22%
Taxe foncière des propriétés non bâties : 9,72%

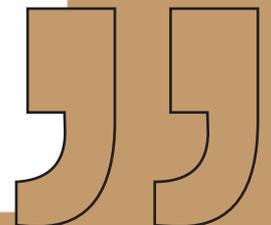
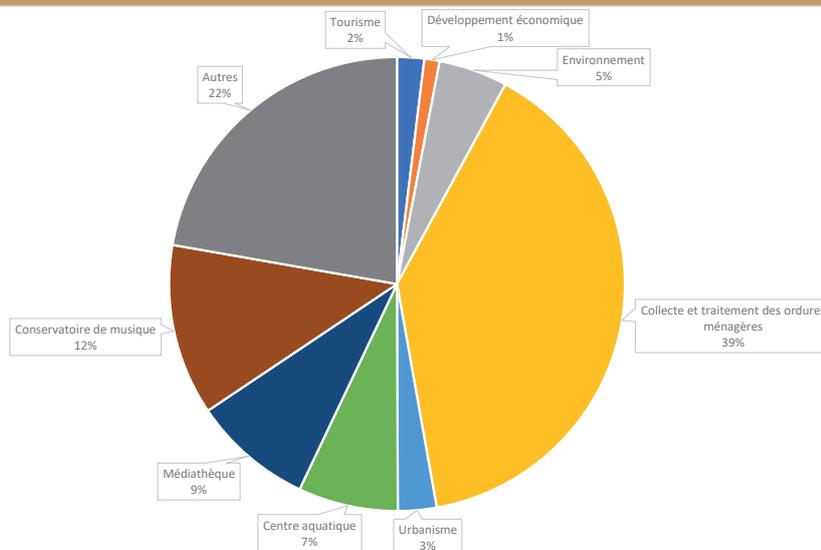
Fiscalité "PROFESSIONNELLE"

Taux de cotisation foncière des entreprises : 22,43%



Dans le cadre de l'adhésion à SMN76, la CCYN participera aux travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire à hauteur d'environ 4350000 €, sur 25 ans.

> RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2018



ALLOUVILLE-BELLEFOSSE

- > Du 20 au 22 avril : exposition de pâques du Foyer rural - *salle PBE*
- > Du 1er au 5 mai : fête patronale de la St Quentin (fête foraine) organisée par le Comité des fêtes
- > 30 mai : Foulée cauchoise
- > 7 juillet : Caux rétro exposition de vieux véhicules organisé par le Foyer rural



© Foyer rural d'Alloville Bellefosse

AUZEBOSC

- > 23 et dimanche 24 mars : Printemps du jeu organisé par l'association Cartables & Crayons
- > 15 et dimanche 16 juin : Fête de la Saint Jean

BOIS-HIMONT

- > Tous les mardis : sortie marche nordique organisée par le foyer rural - *rdv à 8h45 près de la mairie*
- > Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de chaque mois : sortie marche nordique organisée par le foyer rural - *rdv à 14h près de la mairie*
- > Dès avril : randonnée pédestre - *chaque dimanche, se référer à la presse locale pour connaître les dates*
- > Dès avril : balades à vélo - *chaque vendredi matin, rdv à 9h30 près de la mairie*

CROIXMARE

- > 22 avril : Fête du Pissenlit - Auberge du Val au Cesne
- > 29 et 30 juin : Fête du Pays

ECRETTEVILLE-LES-BAONS

- > 6 avril : formation au greffage de fruitiers *de 14h00 à 17h00, route du Chapelain, avec le concours de l'association pomologique de Haute-Normandie*
- > 18 mai : Ecretteville en lumières dans le cadre de la manifestation Pierre en lumières - *21h00 à minuit, Manoir du Catel et centre bourg*
- > 29 juin : Festival de musique *à partir de 19h00 au stade municipal*
- > 12/13 & 14 juillet : Festival de contes "Mots et Merveilles" *au Manoir du Catel*
 - 12 juillet : balade contée aux flambeaux, *de 21h à 23h00*
 - 13 juillet *de 10h à 22h30*
 - 14 juillet *de 11h00 à 18h00*
- > 13 juillet au dimanche 1er septembre : ouverture du Manoir du Catel sur le thème « si le Manoir m'était conté », *tous les jours sauf le lundi*

HAUTOT SAINT SULPICE

- > 4 et 5 mai : Fête du village
- > 8 mai : Commémorations de l'Armistice de 1945
- > 31 août : tournoi de pétanque + dîner - *salle Léon Lelièvre*

LES HAUTS-DE-CAUX

- > 26 mai : Concert de la Maîtrise de Seine-Maritime dirigée par Mathias CHARTON
Église de Veauville-les-Baons, 15h30

SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

- > 23 mars : Foire aux jouets et puériculture
- > 24 mars : Foire à tout en salle
- > 28 avril : Foire à tout extérieur - *avenue de l'industrie*
- > 15 juin : Fête de la musique

TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

- > 24 mai : Concert Gospel - Église, 20h
- > 25 mai : Défilé de char sur le thème Disney, feu d'artifice, danse, fête foraine et restauration
- > 26 mai : Foire à tout + Fête foraine

VALLIQUERVILLE

- > 5 mai : Foire à tout
- > 8 mai : Anciens Combattants, Commémorations et vin d'honneur - *Salle C. Fédina*
- > 26 mai : Route du lin - *Salle C. Fédina*
- > 30 mai : Tournoi de pétanque - Anciens Combattants - *Salle @robase*
- > 29 juin : Repas Rando Nature - *Salle C. Fédina*
- > 31 août : Jeux intervillages - Fête communale - *Salle C. Fédina*

YVETOT

- > du 1er mars au 28 mars : Exposition de peintures, décorations, marbreries - *Musée des Ivoires & Hôtel de ville*
- > 22 mars : Concert de la Maîtrise de Seine-Maritime 20h30, *Espace culturel Les Vikings*
- > 25 au 31 mars : *Cirque Sabrina Fratellini - Champ de Foire*
- > 1er au 30 avril : Exposition peinture - Hôtel de ville
- > 2 avril : L'autre fille, pièce de théâtre "Au cœur d'un secret de famille de famille", compagnie Nutritive - 20h30, *Les Vikings*
- > 6 avril : Atelier "Apprendre à créer ses produits ménagers" - 14h à 16h, *Maison de Quartier*
- > 6 avril : Laura Laune - 20h30, *Espace culturel Les Vikings*



- > 6 avril au 30 mai : exposition photo - *Musée des Ivoires*
- > 7 avril : "Dimanche à Duchamp" "Drawingconcert" - 14h30 à 16h30, *galerie Duchamp*
- > 7 avril : Foire à tout - 8h à 18h, *Champ de Foire*
- > 26 et 27 avril : Week-end Pop "Culture et vidéo on line" - à partir de 19h, *caféteria de l'espace culturel des Vikings*
- > 27 avril : initiation Lindy Hop / danses et claquettes irlandaises - *Maison de quartier*

- > 27 avril : ateliers collaboratifs sur la réalisation de video Youtube "Pas de bonne fête sans lendemain !" à partir de 14h, *MJC Yvetot*
- > 27 avril : 6ème Fête du Cheval - 15h à 18h, *Champ de Foire*
- > 3 au 26 mai : Exposition d'arts plastiques "Les Iconoclasses 21" - *Galerie Duchamp*
- > 4 et 5 mai : Yvetot Cosgames Show - *Salle du Vieux Moulin*



- > 5 mai : "Dimanche à Duchamp" "Coloriage"- 14h30 à 16h30, *galerie Duchamp*
- > 8 mai : Commémorations de l'Armistice de 1945 - 11h
- > 12 mai : Foire à tout - 8h à 18h, *Champ de Foire*
- > 13 au 31 mai : Exposition - *Hôtel de Ville*
- > 17 et 18 mai : Week-end Pop "Plus fort ensemble ! Comment on s'associe ?" vendredi 17 mai, dès 19h à la *caféteria de l'espace culturel des Vikings* samedi 18 mai, dès 14h à la *MJC d'Yvetot*
- > 17 au 19 mai : Salon de l'auto - 10h à 19h, *Champ de Foire*
- > 18 mai : Nuit européenne des musées - 19h à minuit, *Musée des Ivoires*
- > 3 au 6 juin : *Cirque Romane Ritz - Champ de Foire*
- > 3 juin au 5 juillet : Exposition d'arts plastiques - *Hôtel de Ville*
- > 4 au 28 juin : Exposition "Urbex" - *Musée des Ivoires*
- > 14 juin au 28 juillet : Exposition d'arts plastiques - *Galerie Duchamp*
- > 16 juin : "Dimanche à Duchamp" "Atelier céramique"- 14h30 à 16h30, *galerie Duchamp*
- > 22 juin : Fête de la Musique - autour du pôle culturel *Les Vikings, Conservatoire intercommunal et Médiathèque Guy de Maupassant*
- > 23 juin : Foire à tout - 8h à 18h, *Champ de Foire*

Retour en images :



Cérémonie des Vœux CCYN
- janvier 2019



Signature de convention
avec le Conservatoire des Espaces Naturels
Normandie Seine
- janvier 2019



Remise officielle de l'aide financière
au Cinéma Noé à Yvetot
- janvier 2019



Signature officielle du Contrat de
Territoire, en présence de Hervé MORIN,
Président de la Région Normandie ...



... et Pascal MARTIN, Président du Département
Seine-Maritime - février 2019